

CONVOCATION - Session 2025

EXAMENS DE FIN D'APPRENTISSAGE

OPÉRATRICE EN HORLOGERIE AFP assemblage OPÉRATEUR EN HORLOGERIE AFP assemblage

Chef-expert :

Monsieur Yves ANTONIOTTI
Rue de l'Hôpital 20, 2114 Fleurier
Tél. 032 861 25 00
Natel : 077 405 71 70
Courriel : y.antonioti@net2000.ch

TÉLÉPHONES PORTABLES

Afin de pallier aux nombreux problèmes rencontrés suite à l'utilisation de téléphones portables (natels) ou tout autre moyen de communication à ondes courtes, nous vous informons que ces types d'appareils sont strictement interdits durant le déroulement des examens.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Les candidat-e-s doivent être présent-e-s **15 minutes avant** le début de chaque épreuve théorique.

INFORMATION AUX EXPERTS

Les expert-e-s et surveillant-e-s seront présent-e-s **20 minutes avant** le début de chaque épreuve théorique.

Mardi 03 juin 2025	TRAVAIL PRATIQUE OPTION ASSEMBLAGE	
de 07h00 à 08h00 Salles A 344-345	Informations sur les travaux Préparation des places de travail	Candidat-e-s : • NE.23.0605 • NE.23.0883 • NE.23.2882 • NE.23.0843 • NE.23.2881 • NE.23.0494 • NE.23.0492 • NE.23.0880 • NE.24.0411 Expert-e-s : GREGOIRE Ronan Surveillant-e-s : AUDETAT Pascal
de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 Salles A 344-345 CPNE-TI Rue Klaus 1 2400 Le Locle	• Travaux sur mouvements mécaniques ou quartz (3h) • Pose de cadrans et d'aiguilles et emboîtement (1h30) • Assemblage complet d'un mouvement mécanique ou quartz (1h) • Assemblage séquentiel sur mouvements mécanique ou quartz (2h)	Expert-e-s : GREGOIRE Ronan Surveillant-e-s : AUDETAT Pascal

Mercredi 04 juin 2025 Salle A 344-345 Selon horaire. CPNE-TI Rue Klaus 1 2400 Le Locle	CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES DE BASE (CPB) Entretien professionnel. Classes : 2OPH-A-DKa	Candidat-e-s : • NE.23.0605 • NE.23.0883 • NE.23.2882 • NE.23.0843 • NE.23.2881 • NE.23.0494 • NE.23.0492 • NE.23.0880 • NE.24.0411 Expert-e-s : AUDETAT Pascal GREGOIRE Ronan
--	--	--

LISTE DE MATERIEL

<u>Matériel à apporter par le candidat :</u>	<u>Matériel prêté par l'école :</u>
• blouse d'atelier • ses brucelles (aux aiguilles comprises) • ses tournevis • sa loupe et son micros • sa benzinière • ses chevilles de bois / plastique • sa cloche • son coussin de travail • ses porte-mouvements • son kit d'huilage (pique-huiles + huilier) • ses leviers aux aiguilles • ses pinces • son couteau • son cutter • ses équarrissoirs (pour aiguilles de secondes) • sa pince à déchasser les chaussées • ses limes • son cabron de peau • ses mandrins à main pour tige de remontoir • son rodico • ses lunettes de protection • sa patte à nettoyer (selvite) • ses doigtiers • stylo, crayon, gomme	• les établis, chaises, lampes, vacuums et soufflettes • les potences aux aiguilles (2 broches) • les posages • les potences micrométriques (Horia) • les tasseaux et les poussoirs (Horia) • les machines à laver (Greiner vibrograf ACS 900) • les appareils pour la mesure de la marche d'un mouvement mécanique (Witschi chronoscope S1) • les appareils pour les mesures électriques (Q-test 6000) • les appareils pour le contrôle de l'étanchéité (LEAK-CHECKER 2000) • les appareils pour la fermeture des fonds (Bergeon) • une réserve des huiles • une réserve des produits de nettoyage • les tourne trior • les colles • les étaux

Les candidat-e-s seront informé-e-s de la réussite ou éventuellement de l'échec de leurs examens au cours d'une réunion organisée par la commission chargée de la préparation et de la surveillance des procédures de qualification.

La date et le lieu de cette séance seront communiqués aux candidat-e-s à l'issue des examens. Toutefois, nous signalons que cette communication sera faite sous toutes réserves, la décision ne pouvant être définitive que lorsque le service des formations postobligatoires et de l'orientation aura procédé aux différents contrôles.

Pour les candidat-e-s neuchâtelois-es, la décision d'échec sera notifiée par lettre recommandée.

La liste des candidat-e-s ayant réussi leurs examens peut être consultée sur le site :

www.ne.ch/examens

CEREMONIE DE REMISE DES TITRES

Nous vous remercions de vous référer au guide pour les procédures de qualifications dans le canton de Neuchâtel qui se trouve en annexe.

Office des apprentissages
Pôle Technique – Bâtiment - Alimentation

Annexe

- liste des candidats
- guide pour les procédures de qualification dans le canton de Neuchâtel

Distribution

- aux candidats avec planning entretien professionnel
- aux membres de la CEFA avec planning expertises
- aux experts avec planning expertises
- au CPNE-TI-Klaus avec planning expertises